



SUD éducation Bouches du Rhône
29 boulevard Longchamp
13001 Marseille
Tél./Fax. : 04 91 91 99 78
Email : sudeduc13@sudeducation.org
Site : www.sudeduc13.ouvaton.org
Permanence : toute la semaine sauf le mercredi matin



A Marseille, le 8 décembre 2014

A l'attention de M. le DASEN des Bouches-du-Rhône

Objet : Souffrance au travail dans le premier degré

Monsieur le Directeur Académique,

Depuis le début de l'année, nous avons été contactés par plusieurs professeurs des écoles qui nous ont fait part de leur souffrance au travail.

Nous constatons que la DSDEN 13, par le truchement du DASEN adjoint M. Innocenti, a mis en œuvre un protocole de gestion des ressources humaines systématique et générateur de risques psycho-sociaux à l'encontre des professeurEs des écoles ayant subi une mauvaise inspection:

- une phrase manuscrite en bas de page du rapport signée de M. Innocenti : "*Mettez-vous au travail*", même si le manque de travail n'est pas évoqué dans le rapport ;
- une convocation à la DSDEN traumatisante ;
- un courrier leur stipulant qu'ils/elles seront réinspectéEs et que le DASEN prendra les mesures qui s'imposent si une insuffisance professionnelle est avérée à l'issue de cette nouvelle inspection dont la date n'est pas fixée.

Nous nous étonnons aussi qu'à l'heure où de nouvelles discussions se tiennent au plus haut niveau sur la pertinence de la note chiffrée qui est stressante pour l'élève, l'enseignantE quant à lui/elle soit traitéE de façon aussi brutale.

Ces collègues sont, ou ont été, pour beaucoup, en congé maladie. Toutes et tous sont sous traitement médicamenteux (anxiolytiques, antidépresseurs, somnifères).

Ces pratiques ont donc un coût pour la collectivité. Elles sont en outre dévastatrices pour les personnels et ont peu de chance de permettre d'atteindre un objectif d'efficacité pédagogique tant nos collègues sont paralysés par le stress lorsqu'ils/elles ne sont pas tout simplement absents.

Certains d'entre eux/elles ont évoqué une tendance suicidaire imputable à leur souffrance au travail.

L'expérience à France Télécom, Renault, Orange ... montre que la souffrance au travail peut tuer.

Le travail de recherche ergonomique de l'universitaire lyonnaise Dominique Cau-Bareille datant de 2009, démontre que dans l'Education nationale, la population la plus vulnérable est celle des femmes enseignant en maternelle (ou en CP) et en fin de carrière. Leur monde s'écroule lorsque l'inspection se passe mal, il est alors difficile d'imaginer la dévastation d'une convocation à la DSDEN suivie d'une menace à peine masquée de licenciement.

Nous sommes convaincus que si cette situation perdure, une catastrophe sera inévitable.

Nous vous rappelons que le code du travail stipule que (Article L4121-1) "L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs".

Nous assumerons donc notre responsabilité en rendant publique cette situation dont nous avons pris connaissance et dont nous ne serons pas les complices silencieux.

Nous vous demandons d'exiger de votre adjoint, M. Innocenti, qu'il renonce à sa gestion anxiogène des ressources humaines, qu'il respecte et fasse respecter par les IEN les termes de l'alerte sociale de janvier 2014 (objet explicite lors d'une convocation, délai d'un mois entre l'annonce de l'inspection et l'inspection elle-même...). Nous vous demandons également de rappeler leur mission de conseil aux IEN. Nous avons eu des témoignages inquiétants de certaines pratiques notamment dans les circonscriptions de Martigues, Marseille 13, Marseille 14 et Marseille 08.

Nous ne saurions pour autant oublier nos collègues néo-titulaires sous les fourches caudines perpétuelles des visites de leurs tuteurs et de leurs tutrices qui leur demandent de produire toujours plus de documents connexes à leurs pratiques pédagogiques.

Soyez assuré Monsieur, de notre attachement au service public de l'Education nationale.

Pour SUD éducation 13.